

gereux ou offensif, avec l'intention de faire effraction, ou entrer dans un édifice et d'y commettre une félonie—ou trouvé la nuit en possession de quelque instrument pour forcer les maisons, ou d'allumettes, ou de quelque substance combustible ou explosive, ou ayant le visage noirci, déguisé, ou dans l'intention d'y commettre une félonie—Délit, 32-33 V., c. 21, s. 59.

Bris de prison—Si l'offense ne constitue pas une félonie—Délit, 32-33 V., c. 29, s. 84.

Brise lame—Vo. Hâvres, quais et brise lames.

Bruit—Faire du..... dans les rues, grands chemins, en criant, jurant ou chantant, ou en étant ivre, ou en gênant ou incommodant les passants paisibles—Vagabondage—Délit—Conv. som., devant des magistrats spéciaux—32-33 V., c. 28, s. 1, amendé par 37 V., c. 43.

Brûler quelqu'un par l'explosion—Félonie, 32-33 V., c. 20, s. 27—Tenter de..... Id., s. 28.

Bruyère—Mettre le feu à quelque..... Félonie, 32-33 V., c. 22, s. 20—à une meule de..... Félonie, 32-33 V., c. 22, s. 21.

Bureau de Poste—Placer, sans autorisation, ou faire placer, ou garder sur sa maison ou dépendances les mots :.....
Contravention, 31 V., c. 10, s. 82.

Bure de Mine—Endommager avec intention de détruire, obstruer, ou mettre hors de service quelque..... Félonie, 32-33, V., c. 22, s. 32.

B. A. T. DEMONTIGNY.

(A continuer.)